

Image not found or type unknown



Interdiction entree /sortie

Par **ecast**, le **07/05/2015** à **01:07**

Bonjour,

Je suis ressortissant étranger habitant à l'étranger. J'ai une dette depuis 2005 avec le Trésor Public français pour un trop perçu avec une saisie d'un vieux compte bancaire français en 2012.

Je dois me déplacer 2 semaines en France en 2015 pour une conférence. Est-il possible de me faire interdire l'entrée ou la sortie de la France (à l'aéroport) ?

Merci !